

succession suite décès d'un parent

Par michel0906, le 24/02/2020 à 08:26

vente d'un bien suite au déces du conjoint,compétence due par le conjoint survivant atttribuée à la communauté après succession de l'un des parents.Les enfants ont droit à quoi.Merci

Par youris, le 24/02/2020 à 09:15

bonjour (c'est exigé par les CGU du site),

le notaire fera la répartition du prix de vente selon la part de propriété de chacun dans le bien vendu.

salutations